



*Délégué du Comité de Circonscription
Maire des Saintes Maries de la Mer
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Ancien Député des Bouches-du-Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur*

Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre du Travail,
de l'Emploi et de la Santé
127, rue de Grenelle
75007 Paris 07 SP

Réf: CAB/LET/2010/MV/077

Arles, le 09 août 2011,

Monsieur le Ministre,
Cher Xavier,

Lors de la dernière législature 2002 - 2007, j'étais souvent interpellé comme de nombreux parlementaires de la majorité, sur les problèmes d'abus rencontrés par notre système de santé et d'allocations sociales.

Ce système doit être mieux contrôlé afin de sanctionner les fraudes réalisées au détriment des malades et des familles.

Par un décret de décembre 2009, était créé le RNCPS ou «Répertoire national commun de la protection sociale», qui fait partie du plan de lutte du gouvernement contre les fraudes aux finances publiques.

Il y a quelques jours, tu as apporté ton soutien à Thierry MARIANNI sur la mise en place d'"un fichier unique des allocataires sociaux avant la fin de l'année".

Cette annonce a provoqué une certaine émotion auprès des médias et des personnalités de gauche qui n'apportent aucune proposition concrète.

Permetts-moi, Cher Xavier, de t'apporter tout mon soutien, et celui de nombreux sympathisants dans cette démarche de bon sens.

Depuis des années nos concitoyens s'exaspèrent de payer toujours plus auprès d'un système qui reverse toujours moins, système pour lequel nous sommes tous profondément attaché.

Quotidiennement, les français sont confrontés à des situations flagrantes d'abus ou de situations particulièrement choquantes de détournements du système, tant de certains assurés que de certains professionnels de la santé peu scrupuleux, pour lesquels la fraude aux remboursements est un véritable moyen d'enrichissements personnels.

Avec un tel répertoire, nous saurons exactement qui touche quoi, et cela permettra de réaliser d'importantes économies, chiffrées à près de 20 milliards d'euros par mon ami député des Bouches du Rhône Dominique TIAN, -soit le montant du déficit total de la sécurité sociale-.

Ce répertoire devra absolument être croisé avec les dépenses remboursées auprès des professionnels de la santé.

Cher Xavier, il faut tenir bon sur ces propositions pour lesquelles, il ne faut pas en douter, nos compatriotes sont en parfaite adhésion.

Avec notre majorité, il faut que ce projet aboutisse.

Je connais ta détermination et celle du Gouvernement et je sais que ce sera le cas.

Vous pouvez également compter sur la détermination des militants et sympathisants de la 16^{ème} circonscription des Bouches du Rhône.

Je te prie d'agréer, Monsieur le ministre, Cher Xavier, l'expression de mes sentiments fidèles et amicaux.

Amicaux



Roland CHASSAIN

Ancien député
Délégué de la 16^{ème} circonscription
des Bouches du Rhône